

● (1440)

Il y a ensuite, bien entendu, le long passage sur les transports. Nous aurons une nouvelle politique des transports. Je ne sais pas s'il s'agit là pour le gouvernement de l'objectif III, IV ou V. Le ministre a admis en toute sincérité, il y a quelque temps, que la politique des transports était un gâchis, mais cet aveu n'est pas à l'honneur d'un gouvernement qui a pris les mesures que l'on sait en confiant les responsabilités de la nouvelle commission à un ancien ministre et en chargeant un autre membre du cabinet de surveiller les opérations. Cela n'a tout simplement pas marché. Peut-être pourrions-nous l'appeler l'objectif LXXIV du gouvernement et espérer qu'il sera atteint mieux que les autres.

Nous, de ce côté-ci, comprenons, bien sûr, en bons parlementaires, qu'il existe des contraintes politiques, sociales et économiques à l'action d'un gouvernement. Les dernières élections ont heureusement fait disparaître l'une de ces contraintes qui a gêné pendant quelque temps la partie gauchissante du gouvernement. Les manchettes de mon journal d'Ottawa d'hier disaient: «Trudeau affirme que le gouvernement n'obliquera pas à gauche.» On peut même espérer qu'il s'aventurera un peu à droite.

Au cours des mois à venir, nous recevrons les lois et autres mesures annoncées dans le discours du trône. Nous les accueillerons et les appuierons lorsqu'elles réaliseront dans la pratique les bonnes intentions du gouvernement, qui constituent l'essentiel du discours du trône. Nous ne mettons pas ces bonnes intentions en doute. Cependant, nous veillerons à ce qu'elles n'aillent pas où vont d'habitude toutes les bonnes intentions, mais dans la direction opposée, pour le plus grand bien de tous les Canadiens, peu importe leur condition et l'endroit où ils vivent.

**L'honorable Raymond J. Perrault:** Honorables sénateurs, permettez-moi tout d'abord de présenter mes sincères félicitations à notre nouveau Président du Sénat. Madame le Président s'est fait un nom enviable dans le journalisme et la vie publique de notre pays. Elle a toujours fait preuve de courage, de jugement et d'équilibre, ce qui nous servira à merveille ici. Nous nous réjouissons de sa nomination.

De plus, je me fais l'écho des sentiments exprimés par ceux qui ont pris la parole avant moi au cours de ce débat en disant que le Président sortant, le sénateur Fergusson, a fait du très beau travail. Le sénateur Fergusson a travaillé avec une application et un dévouement rares; de l'avis de tous, elle a considérablement amélioré la réputation et l'image du Sénat et grâce à elle, nous sommes plus fiers d'être sénateurs.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Perrault:** Elle a sûrement donné l'exemple à tous ses successeurs. A l'instar des innombrables amis et collègues du sénateur Fergusson en cette enceinte, je lui offre mes bons souhaits.

Alors que j'assume ma nouvelle charge en qualité de leader du gouvernement au Sénat, je vous assure que je suis parfaitement conscient des grandes qualités des titulaires de ce poste dans le passé. Nous sommes tous honorés de compter dans notre Sénat moderne deux anciens leaders du gouvernement au Sénat. Entre 1964 et 1968, le sénateur John Connolly a manifesté des qualités de chef remarquable de ce côté-ci.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Perrault:** Il a rendu sans relâche, comme il le fait encore, de remarquables services au Canada dans

les domaines du droit et de l'éducation, et il a représenté efficacement notre pays à l'étranger, se révélant pour nous tous un parfait exemple.

Mon prédécesseur immédiat, le sénateur Paul Martin—et j'ai eu le privilège, comme nombre d'entre vous de le connaître de longues années—a connu une des plus belles carrières publiques dans toute l'histoire du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Perrault:** Comme les sénateurs le savent, le sénateur Martin avait été élu à l'autre endroit en 1935 et y était demeuré jusqu'en avril 1968, alors qu'il a été nommé leader du gouvernement au Sénat. Il serait impossible pour moi de rappeler son magnifique apport au service du pays, non seulement à titre de ministre de la Santé et du Bien-être, mais aussi comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures et aux divers postes qu'il a occupés, y compris la direction du gouvernement au Sénat.

Je suis parfaitement conscient des qualités, de l'apport et des aptitudes de mes prédécesseurs comme je le suis du rôle magnifique joué en cette enceinte par la loyale opposition de Sa Majesté et les chefs de ce groupe. A titre de néophyte, mon seul espoir est d'aspirer aux hautes qualités qui se sont manifestées au fil des années des deux côtés de la Chambre. Dans mes efforts pour occuper ce poste utilement et efficacement, j'espère pouvoir compter sur la sagesse et la compétence qui abondent ici.

J'ai appris, il y a bien longtemps, lorsque j'ai été élu pour la première fois à une assemblée législative—et bon nombre d'entre vous ont été élus à divers organismes gouvernementaux—, j'ai appris, dis-je, qu'aucun parti au Canada, qu'aucun groupe d'hommes et de femmes, ne possède le monopole de la vertu, des bonnes idées, des concepts positifs, pas plus qu'il ne monopolise le désir d'accomplir quelque chose de constructif pour les Canadiens.

Nous avons tous écouté avec un vif intérêt le discours prononcé hier par la motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône, le sénateur Neiman, qui a encore rehaussé sa réputation de dialecticienne à la pensée claire et judicieuse en exposant fort éloquemment ses vues sur toutes les grandes questions actuelles. Le sénateur Neiman a donné une nouvelle preuve de sa valeur comme membre de cette assemblée.

Prononcer un premier discours, peu importe l'assemblée, est toujours un événement traumatisant, que nous avons tous connu. C'est pourquoi le sénateur Cottreau mérite des félicitations spéciales pour l'exposé profond et bien documenté qu'il a fait pour appuyer la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône. Nous l'avons tous écouté avec un intérêt réel, surtout lorsqu'il nous a fait part de certains des problèmes qui affligent la province de la Nouvelle-Écosse et, en particulier, le sud-ouest de cette province.

Sa présence et celle de son collègue, le sénateur Barrow, également de cette belle province de la Nouvelle-Écosse, vont rehausser les activités du Sénat. Tous les deux se sont distingués par leurs contributions aux affaires de leur province natale et nous sommes ravis de les compter parmi nous.

● (1450)

Personne ne s'attendait, je crois, à ce que le leader adjoint accable le gouvernement de félicitations et de bons souhaits à l'occasion du discours du trône. J'ai assisté à de nombreux débats sur le discours du trône, mais je n'ai jamais entendu que des exclamations effarées émanant de